

Règlement officiel

« AIG WOMEN'S OPEN GLOBAL CHALLENGE »

REMARQUE : LE CONCOURS N'EST PAS ORGANISÉ EN INDONÉSIE, EN CROATIE, À OMAN, EN ITALIE, AU BRÉSIL NI DANS LES ÉTATS AMÉRICAINS D'ARIZONA, DU DAKOTA DU NORD, DU COLORADO, DU TENNESSEE ET DU MARYLAND. MÊME SI VOUS PARTICIPEZ, VOTRE PARTICIPATION SERA INVALIDE ET VOUS NE SEREZ PAS ÉLIGIBLE À UN PRIX.

- **Organisateur :** Le concours « AIG Women's Open Global Challenge » (« Concours ») est organisé et promu par Toptracer. « Toptracer » est une division de Topgolf International, LLC (« Topgolf »). La société Topgolf spécifique agissant en qualité d'administrateur sur votre territoire est indiquée à la fin du présent règlement. Les prix sont fournis par le parrain du Concours, R&A Championships Limited (le « R&A » ou « Parrain »). Toptracer et le R&A peuvent être désignés conjointement dans le présent règlement sous le nom d'« Entités du Concours ».
- **Période de participation :** Le Concours commence le lundi 27 juillet 2026 à 00 h 00 (CEST) et se termine le dimanche 2 août 2026 à 23 h 59 (CEST) (« Période de participation »).
- **Conditions d'éligibilité :** Le Concours est ouvert aux personnes qui : (i) résident légalement et physiquement sur un territoire où se trouve un practice équipé de Toptracer (autre que les territoires exclus énumérés en haut du présent règlement et tout autre territoire où le Concours pourrait être interdit ou restreint) ; et (ii) sont âgées d'au moins dix-huit (18) ans pendant la Période de participation.

Les salariés, agents et dirigeants de toute société faisant partie des Entités du Concours peuvent participer au Concours, mais ne sont pas éligibles pour gagner des prix.

En participant à ce Concours, les Participants acceptent d'être liés par le présent Règlement officiel et confirment qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité.

- **Présentation du Concours :** Le Concours se déroulera dans tous les sites Toptracer Range participants dans le monde (chacun un « Site » et collectivement les « Sites »). Pour participer au Concours, chaque Participant doit (i) télécharger l'application mobile gratuite Toptracer Range (l'« Application ») ; (ii) se connecter à son compte existant ou créer un nouveau compte ; et (iii) s'inscrire au Concours via le QR code ou le lien unique disponible sur le site web de Toptracer et sur les réseaux sociaux.

Comment ça marche :

- Rendez-vous sur votre Site local et achetez un seau de balles ou louez une baie conformément aux règles du Site.
- Connectez votre profil à l'écran de la baie à l'aide de l'Application sur votre téléphone.
- Sélectionnez le Concours tel qu'affiché à l'écran et commencez à jouer !
- Le Concours est un classique « closest to the pin » (le plus près du trou) sur un par 3 à Royal Lytham & St Annes.
- Vous pouvez jouer autant de fois que vous le souhaitez.

Prix :

Les prix du Concours sont les suivants :

- **1re place :**
 - Deux (2) billets pour The 2027 AIG Women's Open à Royal St. George's le dimanche 1er août 2027.
 - Un (1) parcours de golf (18 trous) pour un (1) joueur à Royal St. George's le lundi 2 août 2027.
- **2e place :**
 - Deux (2) billets pour The 2027 AIG Women's Open à Royal St. George's le dimanche 1er août 2027.
 - Un (1) drapeau de trou signé par la championne de l'AIG Women's Open 2026.
 - Un bon d'achat R&A Shop d'une valeur de 200 £.
- **3e place :**
 - Deux (2) billets pour The 2027 AIG Women's Open à Royal St. George's le samedi 31 juillet 2027.
 - Un (1) drapeau de trou signé par la championne de l'AIG Women's Open 2026.
 - Un bon d'achat R&A Shop d'une valeur de 100 £.
- **Plus grand nombre de coups joués :**
 - Un (1) drapeau de trou signé par la championne de l'AIG Women's Open 2026.
 - Un bon d'achat R&A Shop d'une valeur de 100 £.

En cas d'égalité (par exemple, en cas de plusieurs trous en un (« HIO »)), le gagnant sera déterminé comme suit :

- En cas de plusieurs HIO, le Participant ayant réalisé le plus grand nombre de HIO.
- En cas de scores identiques (ou de nombre identique de HIO), le Participant ayant obtenu son résultat en premier.

Les prix ne sont pas échangeables, ni transférables, et aucune alternative ne sera proposée. Chaque Prix comprend uniquement les éléments expressément énumérés ci-dessus. Les gagnants sont seuls responsables de tous les frais de voyage, d'hébergement, de transferts, de repas et de tous autres coûts ou dépenses non expressément mentionnés comme faisant partie du Prix.

En raison de restrictions relatives aux prix au Japon, les gagnants résidant au Japon recevront un seul drapeau de trou signé par la championne de l'AIG Women's Open 2026 en lieu et place de tout autre prix qui serait autrement attribué.

En raison de restrictions relatives aux prix en République de Corée, aucun billet pour The 2027 AIG Women's Open ne sera attribué aux gagnants résidant en République de Corée. Les gagnants en République de Corée recevront les éléments non liés aux billets de leur prix applicable. En outre, le gagnant de la 1re place en République de Corée recevra un bon d'achat R&A Shop d'une valeur de 400 £ en lieu et place du parcours de golf à Royal St. George's.

Le prix « Plus grand nombre de coups joués » sera attribué au Participant qui enregistre le plus grand nombre total de coups en jouant au Concours pendant la Période de participation.

- **Administration des prix :** Toptracer tentera de contacter les gagnants à leur adresse e-mail enregistrée dans les 30 jours suivant la fin du Concours. Si un gagnant potentiel ne peut être joint directement dans un délai supplémentaire de 7 jours, ne remplit pas les conditions

d'éligibilité et/ou est dans l'incapacité ou refuse d'accepter un Prix (y compris en raison de son statut d'amateur), le Prix sera alors attribué, à la discrétion de Toptracer, au Participant classé immédiatement après.

Les prix seront remis sous forme numérique dans les 90 jours suivant la fin du Concours. L'utilisation du bon cadeau R&A Shop est soumise à ses propres conditions ainsi qu'aux conditions de vente standard du R&A.

Dans certaines juridictions, les Prix peuvent être soumis à des taxes. Toutes les taxes fédérales, étatiques et locales, les droits de douane et tous autres coûts et dépenses liés à l'acceptation ou à l'utilisation d'un Prix relèvent de la seule responsabilité du Gagnant, mais Toptracer a le droit de retenir tout montant exigé par la loi. Les gagnants devront remplir tous les formulaires fiscaux applicables tels que requis sur leur territoire local.

Lorsque la loi l'exige, l'Organisateur fournira une liste des gagnants, laquelle peut être demandée aux coordonnées figurant à la fin du présent règlement.

- **Protection des données :** Toutes les informations soumises par les Participants sont soumises à la Politique de confidentialité de Toptracer et seront traitées d'une manière conforme à celle-ci ; cette politique est accessible sur l'Application ou sur le site web de Toptracer. Cela inclut la publication des noms d'utilisateur Toptracer des Participants sur des classements publics relatifs au Concours, qui peuvent figurer sur l'Application, sur les réseaux sociaux de Toptracer et ailleurs, y compris lorsqu'un Participant gagne, obtient un score élevé ou dont la participation est par ailleurs digne d'intérêt.

Partage avec le R&A aux fins de remise des prix. Si un Participant gagne un Prix, Toptracer communiquera au R&A le nom d'utilisateur du gagnant, ses coordonnées et toute autre information raisonnablement nécessaire à la remise du prix, à la documentation fiscale et aux fins administratives connexes. Le R&A traitera ces informations en qualité de responsable de traitement indépendant, conformément à sa [Politique de confidentialité](#).

Partage facultatif avec le R&A. Au moment de l'inscription au Concours dans l'Application, une case à cocher distincte et facultative (non cochée par défaut) sera présentée aux Participants ; si elle est cochée, elle autorise Toptracer à partager le nom du Participant, son adresse e-mail, son pays ou territoire de résidence, son nom d'utilisateur Toptracer et les informations relatives à sa participation au Concours (y compris les scores, les horodatages et les données connexes) avec le R&A à des fins de marketing et à des fins connexes propres au R&A, ce qui peut inclure l'inscription du Participant au programme One Club du R&A. Le R&A agira en qualité de responsable de traitement indépendant à l'égard des données reçues dans le cadre de ce partage facultatif et traitera ces données conformément à sa Politique de confidentialité (dont le lien figure ci-dessus). La participation au Concours n'est pas subordonnée au consentement à ce partage, et les Participants qui ne donnent pas leur consentement peuvent participer et gagner des Prix dans les mêmes conditions que ceux qui le donnent. Les Participants peuvent retirer leur consentement à tout moment en modifiant leurs préférences dans l'Application, en contactant Toptracer à l'adresse marketing@toptracer.com, ou en contactant le R&A à l'aide des coordonnées figurant dans sa Politique de confidentialité. Le retrait n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant le retrait.

Autres communications. Toptracer peut envoyer aux Participants des communications marketing conformément à sa Politique de confidentialité et à la législation applicable. Les Participants peuvent se désabonner des communications marketing de Toptracer à tout moment en utilisant le lien de désabonnement figurant dans toute communication de ce type ou en contactant Toptracer à l'adresse marketing@toptracer.com.

Consentement supplémentaire à la publicité. Les Entités du Concours peuvent également demander un consentement supplémentaire et distinct pour publier et/ou diffuser des informations complémentaires sur un Participant et/ou des enregistrements audiovisuels d'un Participant (« Vos Données ») afin de promouvoir le Concours et les services associés, et peuvent inviter les Participants à participer à des séances de photo, d'enregistrement, de vidéo et/ou de tournage. Un Participant peut retirer son consentement à une telle utilisation de Vos Données à tout moment en contactant Toptracer à l'adresse marketing@toptracer.com.

• **Conditions générales :**

- Les Entités du Concours ne sont pas responsables et n'encourent aucune responsabilité si le Concours ne peut se tenir, est perturbé, si un Prix ne peut être attribué, accepté ou pleinement apprécié, ou si votre participation ou votre inscription est empêchée ou perturbée en raison de : (i) cas de force majeure, guerre, catastrophes naturelles, conditions météorologiques, pandémie, actes ou menaces de terrorisme, grèves, lock-out, conflits du travail, arrêts de travail, incendie, coupures de courant, actes des pouvoirs publics, et autres événements échappant au contrôle raisonnable des Entités du Concours ; (ii) tout virus informatique, bogue, altération, intervention non autorisée, fraude, interruption de service, panne, défaillance technique ou erreur humaine ou informatique ; (iii) actes ou omissions de tout Site, y compris les fermetures ou l'indisponibilité ; (iv) actes ou omissions de tout autre tiers. Cela inclut tout problème technique réel ou perçu du système Toptracer où un coup joué pendant le Concours n'est pas tracé, ou est tracé ou noté de manière incorrecte.
- Si, pour l'une des raisons exposées ci-dessus, le Concours ne peut se dérouler comme prévu, Toptracer se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de mettre fin à, de modifier ou de suspendre le Concours ou toute partie de celui-ci. Si le Concours ou toute partie de celui-ci est résilié ou modifié avant la date de fin du Concours, un avis sera publié sur les comptes de réseaux sociaux de Toptracer. Dans de telles circonstances, Toptracer sera en droit, à sa seule discrétion, soit (i) de déclarer le Concours nul et non avenu, soit (ii) de désigner des gagnants parmi ceux ayant déjà participé.
- Lorsque le Prix (ou toute partie de celui-ci) est jugé invalide ou illégal (pour des raisons autres que celles énoncées au point 8a) sur un territoire, Toptracer sera en droit de proposer au gagnant une alternative valable.
- L'équipement de golf utilisé pendant le Concours doit être conforme aux Equipment Rules (règles relatives au matériel) telles que prévues à l'Appendix II des Rules of Golf ; tout Participant utilisant un équipement « illégal » sera éliminé du Concours.
- Les Participants doivent être connectés à leur propre profil et le même participant doit terminer l'intégralité du Concours. L'utilisation des identifiants d'autres utilisateurs ou la participation conjointe n'est pas autorisée, et tout participant agissant ainsi sera éliminé du Concours.
- Le Concours est organisé et promu par Toptracer, mais l'accès au Concours et la participation à celui-ci sont toujours soumis à la disponibilité de votre Site local (veuillez vérifier que votre Site local est ouvert et organise le Concours avant de vous y rendre !). Les Sites sont indépendants des Entités du Concours et fixent leurs propres règles, horaires d'ouverture et disponibilités, que vous êtes tenu de respecter. Pour participer au Concours, vous êtes tenu d'acheter des balles, du temps de baie ou d'accéder autrement au Site conformément à ses règles.
- Le présent Règlement complète les conditions de participation standard de Toptracer pour les événements, telles qu'affichées dans l'Application lors de l'inscription au Concours. En cas de conflit, le présent Règlement prévaut.

- Ni le Parrain ni les Sites ne sont promoteurs ou organisateurs du Concours et n'encourent aucune responsabilité au titre du présent Règlement ou autrement en lien avec le Concours, sauf en ce qui concerne la fourniture des Prix par le Parrain et son traitement des données des Participants en qualité de responsable de traitement indépendant au titre de la section Protection des données.

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR :

Les références à « Toptracer » dans le présent règlement désignent la société locale applicable indiquée ci-dessous :

- **États-Unis, Canada, Amérique centrale et Amérique du Sud :** *Top Golf USA, LLC (une limited liability company du Delaware) sise au 8750 N. Central Expressway, Suite 1200, Dallas, TX 75231.*
- **Suède, Japon et Corée du Sud :** *Topgolf Sweden AB (556718-7983), Svärdvägen 3, 182 33 Danderyd, Suède.*
- **Tous les autres sites :** *Topgolf Limited (03724493), Unit 8 Shepperton Business Park, Govett Avenue, Shepperton, U.K., TW17 8BA.*

E-mail : marketing@toptracer.com.